



SNUipp-FSU 23

Communiqué de presse
**Carte scolaire 2012 :
Inadmissible et injuste !!!**

Preuve N°3 : la maternelle



SNUipp-FSU 23

"Investir dans l'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire pour tous, et en particulier pour les enfants issus de milieux défavorisés, est une mesure équitable et en même temps économiquement rentable". L'OCDE qui, dans un précédent rapport, avait évalué à 15% le retard d'investissement de la France en terme d'investissements éducatifs se prononce clairement pour le développement de l'école maternelle comme outil de lutte contre l'échec scolaire.

Et pourtant, qu'observe-t-on aujourd'hui ? De nombreux postes supprimés le sont justement dans les classes de maternelle, y compris dans le rural isolé 5 (6 fermetures de classes sur 13 vont remettre en cause les capacités d'accueil des plus jeunes enfants dans les secteurs concernés).

A partir de là, il y a trois options possibles pour la gestion des enfants en maternelle : soit des enfants de 2 à 6 ans vont « s'entasser » dans des classes, soit, pour préserver de bonnes conditions aux plus âgés d'entre eux, il va falloir refuser les plus jeunes, soit les élèves de grande section de maternelle vont aller travailler avec les CP, laissant la place aux plus jeunes.

La première option offre l'avantage de la rentabilité : en scolarisant un maximum d'enfants, on fait un bon chiffre (un enseignant pour 32 élèves). Vu de l'extérieur, cela ne semble pas poser problème, le taux d'encadrement étant bien suffisant « pour changer des couches et surveiller la sieste » dicit un ex-Ministre de l'Éducation Nationale. Mais vu de l'intérieur, il s'agit, pour les élèves de partager « sa » maîtresse avec une trentaine d'autres enfants : avoir un temps de parole très réduit, donc aller à l'essentiel (pas toujours évident quand personne ne nous comprend), n'avoir que de rares moments seul avec l'adulte, se sentir noyé en permanence au milieu de tous les autres enfants... Deux des objectifs principaux de la maternelle, la socialisation et l'acquisition du langage, deviennent impossibles à atteindre.

La deuxième option part du principe qu'il existe d'autres lieux pour les enfants jusqu'à 3 ans voire 4: à la maison, tout d'abord, à la crèche ou chez une nourrice. Mais les études montrent que les élèves qui font une toute petite section ont plus de temps pour acquérir des bases sereinement ; ce qui ne sera plus le cas après dans une société qui prône le toujours plus, toujours plus vite. De plus, dans un département rural comme le nôtre où l'accès à la culture n'est pas facile pour chacun, la scolarisation des 2 ans est très importante : à une période de la vie où on découvre son environnement, tout est intéressant, fantastique, incroyable... Laisser des enfants à la porte de l'école, c'est les empêcher de découvrir le monde qui les entoure. Sans parler des élèves non francophones qui profitent pleinement d'une année supplémentaire dans l'apprentissage de la langue française.

La troisième option conduit à regrouper des élèves de cycle 2 : GS, CP et CE1, à savoir des élèves « non lecteurs », des « en train d'apprendre à lire » et des « pas encore vraiment autonomes en lecture ».

Premier problème : la décision de faire passer les GS d'une école maternelle à une école élémentaire est du ressort du maire et pas de celui qui décide des suppressions de postes...

Deuxième problème : quid de la spécificité de la maternelle pour ces sections de grands ? On peut facilement imaginer que l'attention de l'enseignant va se porter plus sur la section de CP que sur celle des grands, ces derniers se retrouvant souvent en autonomie avec l'obligation de faire le moins de bruit possible.

Nous ne pouvons souscrire à aucune de ces options, la maternelle offre la **liberté** de découvrir ce qui nous entoure dès la toute petite section, elle permet une **égalité** de traitement entre tous les élèves, quels que soient leur origine, leur niveau social, culturel, elle crée des liens de solidarité et d'amitié entre eux : la **fraternité**.

Pour le SNUipp-FSU23, la carte scolaire 2012 n'a pas été faite en fonction des besoins spécifiques des élèves vivant en milieu rural. Elle repose au contraire sur des considérations bien éloignées des intérêts des élèves creusois.

Guéret, le 22 février 2012

Contacts : Section : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas: 06.74.19.39.72